NATATION ARTISTIQUE 2023/2024

REGLEMENT SPORTIF

ENF : Ecole de Natation Française

Le règlement et la mise en place des ENF1 et ENF2 sont régis par l'ERFAN de la région.

Responsable régional du programme ENF

ENF 3 « Natation Artistique »

Tou(te)s les nageuses/nageurs nés en 2015 et après, doivent être titulaires du savoir nager en sécurité (SNS) pour participer à toutes les compétitions.

Engagements et frais d'engagements :
La date limite fixée à 8 jours avant la date de la compétition sera respectée, et aucune modification ne sera acceptée après cette date.

Les Engagements seront à faire obligatoirement sur EXTRANAT pour les nageurs, les officiels et officiels en examen. Le bordereau financier doit être validé sur extranat.

Tout engagement parvenu hors délai ou qui ne figurera pas dans le listing d'Extranat sera refusé. Tout engagement dont le pré-requis (obtention du niveau précédent) ou de licence en cours de validité n'est pas respecté se verra pénalisé de 10€

EPREUVES de SYNCHRONAT

Les engagements seront à faire obligatoirement sur EXTRANAT pour les nageurs, les officiels et officiels en examens. Les délais sont fixés sur Extranat.

Le club organisateur devra envoyer les ordres de passage des différentes épreuves avant la compétition afin de permettre aux clubs participants de contrôler leurs engagements.

Frais d'engagements à payer à la Ligue BFC :
Découverte, Argent et Or par nageur : 4,50€
Découverte, Argent/Or par épreuve : 1,10€

Le club organisateur se charge de la fourniture des diplômes donnés le jour de la compétition aux athlètes.

Engagement en dehors de la période d'engagement : 8€

EPREUVES	Découverte, Argent et Or
Nageurs	4,50 €
épreuves	1,10 €

Pénalités :

- Forfait nageurs post-engagement ou le jour de la compétition : **8 euros/ épreuve**
  Les pénalités ne seront pas appliquées sur présentation d'un certificat médical (dans les 72 heures après la compétition)

- Forfait d'officiels post-engagement ou le jour de la compétition : **50 euros**
  Possibilité de faire remplacer un officiel par un autre officiel de niveau équivalent et non initialement prévu dans le jury de départ.

Il n'y aura pas de pénalité liée aux officiels pour les clubs n'ayant pas d'officiel du niveau nécessaire s'il est engagé dans la démarche de formation d'officiels et qu'il présente au-moins un officiel en examen.

L'ensemble des droits d'engagements sont à payer en carte bleue par le biais d'extranat à la Ligue Bourgogne Franche Comté de Natation. Les pénalités seront facturées après compétition par la Ligue BFC.

Organisation générale :

Le jury de la compétition sera établi **par le responsable des officiels**, **son adjoint ou le Juge Arbitre** de la compétition.

Le programme de la compétition sera établi **par le juge arbitre de la compétition**, en accord avec le club organisateur de la compétition et le responsable des officiels ou son adjoint.

En cas d'engagement de nageurs à la fois en Synchro découverte, Synchro d'argent/Synchro d'or, le club devra engager 1 officiel du niveau requis pour chaque niveau.
Il serait souhaitable qu'au-delà de 12 nageurs engagés dans une même épreuve un 2ème juge soit également engagé pour l'épreuve. A partir de 15 nageurs, ce deuxième officiel est obligatoire.

Les juges en examen seront engagés sur extranat en même temps que les officiels du club. Tout juge en examen non engagé sur extranat ne sera pas admis à passer des épreuves le jour de la compétition.

Diffusion des résultats :

Les résultats des épreuves devront, dans la mesure du possible, être donnés le jour de la compétition.

- Le fichier des résultats devra être télétransmis à la FFN dans les meilleurs délais
- Le jury devra être envoyé au responsable des officiels Virginie Faber (suivi des officiels) dans la semaine suivant la compétition
- Une copie pdf à chaque club participant dans les délais les plus brefs suivant la compétition

ATTENTION : les secrétariats et composition de jurys doivent être intégralement complétés (Prénom + nom), y compris les juges en examen

Dates et épreuves des journées Synchro'nat : cf calendrier (en cours de réalisation)

COMPETITIONS REGIONALES

Calendrier régional disponible en annexe

En référence au programme FINA et FFN les compétitions régionales (Championnats Régionaux et Challenge) seront organisées par catégorie d'âge.

Les modalités d'engagements (pré-engagement et extranat …), la qualification des nageurs et ballets des régionaux aux interrégionaux et le système de notation seront les mêmes que pour les compétitions FFN et FINA.
Se conférer aux règlements en vigueur pour la saison (annexe)

La Ligue Bourgogne Franche Comté de Natation délègue l'organisation de chaque compétition à une structure (Club). **Les engagements seront versés à la LBFC qui prend en charge l'achat des médailles. A l'issue de la compétition, la ligue versera au club organisateur une aide d'un montant fixe de 334 € afin de pallier aux frais d'organisation. Seuls les frais du Juge-arbitre sont pris en charge par la Ligue, une demande de remboursement sera à envoyer à la ligue BFC (ligue@natationbfc.fr).**

NB : comme la LBFC n'a que 3 clubs en compétition, les régionaux FINA jeune en particulier seront fait par entente avec la ligue Grand Est. C'est donc la LGEN qui accueillera les régionaux FINA jeunes. Les frais d'engagements seront versés à la LBFC ; **La LBFC fournira les médailles. La LFBC ne reversera dans ce cas- aucune contrepartie financière.**

Frais d'engagements : A payer à la LBFC via extranat en carte bleue

EPREUVES	CHAMPIONNAT FINA/ challenge
Nageurs	6,40 €
Solo	4,20 €
Duo	8,50 €
Ballet	10,60 €

<u>Pénalités :</u>

- Forfait nageurs post-engagement ou le jour de la compétition : **10 euros/ épreuve**
  Les pénalités ne seront pas appliquées sur présentation d'un certificat médical (dans les 72 heures après la compétition)

- Forfait d'officiels post-engagement ou le jour de la compétition : **50 euros**
  Possibilité de faire remplacer un officiel par un autre officiel de niveau équivalent et non initialement prévu dans le jury de départ.

- Forfait d'officiels en examen post-engagement ou le jour de la compétition (y compris ceux qui ne se présentent qu'1/2 journée alors qu'ils étaient inscrits sur la journée entière) : **30 euros**

- Si le club ne fournit pas d'officiels pour TOUTE la compétition (FINA ou Challenge) : **100 euros** Possibilité d'un seul joker par club et par saison (pas de joker si le club ne participe qu'à une compétition, challenge ou FINA, dans la saison). Le club n'ayant pas d'officiel doit engager au-moins un officiel en examen.

Il n'y aura pas de pénalité liée aux officiels pour les clubs n'ayant pas d'officiel du niveau nécessaire s'il est engagé dans la démarche de formation d'officiels et qu'il présente au-moins un officiel en examen.

L'ensemble des droits d'engagements sont à payer en carte bleue par le biais d'extranat à la Ligue Bourgogne Franche Comté de Natation. Les pénalités seront facturées après compétition par la Ligue BFC.

COMPETITIONS NORD-EST (N2) challenge ou FINA

Regroupement des clubs de HDF, GE- et BFC pour les compétitions N2 dans toutes les catégories pour les qualifications aux N1/ Elites

Dans ce niveau de compétition, le club organisateur gère les médailles et toute la logistique. Les engagements sont alors exclusivement versés aux clubs organisateurs.
Les tarifs par épreuves et nageurs sont bien évidements homogénéisés sur les 3 régions.
Le positionnement des clubs sur ces compétitions se fait en début de saison, et est ouvert à tous les clubs de chaque région en compétitions si celui-ci est sur des satisfaire aux cahiers des charges d'une compétition de cette ampleur.

Les tarifs ont été revus et sont encore en discussion avec les responsables des différentes ligues :
9€/ nageurs ?
12€/ ballet ?